

Les Rencontres de la sécurité organisées sous l'égide du Haut-commissariat se tiendront cette année le vendredi 7 octobre, à la gare maritime de Nouméa. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie y sera représenté au travers de deux de ses directions : la Direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) et la Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports terrestres (DITTT) sur le thème de la sécurité routière.

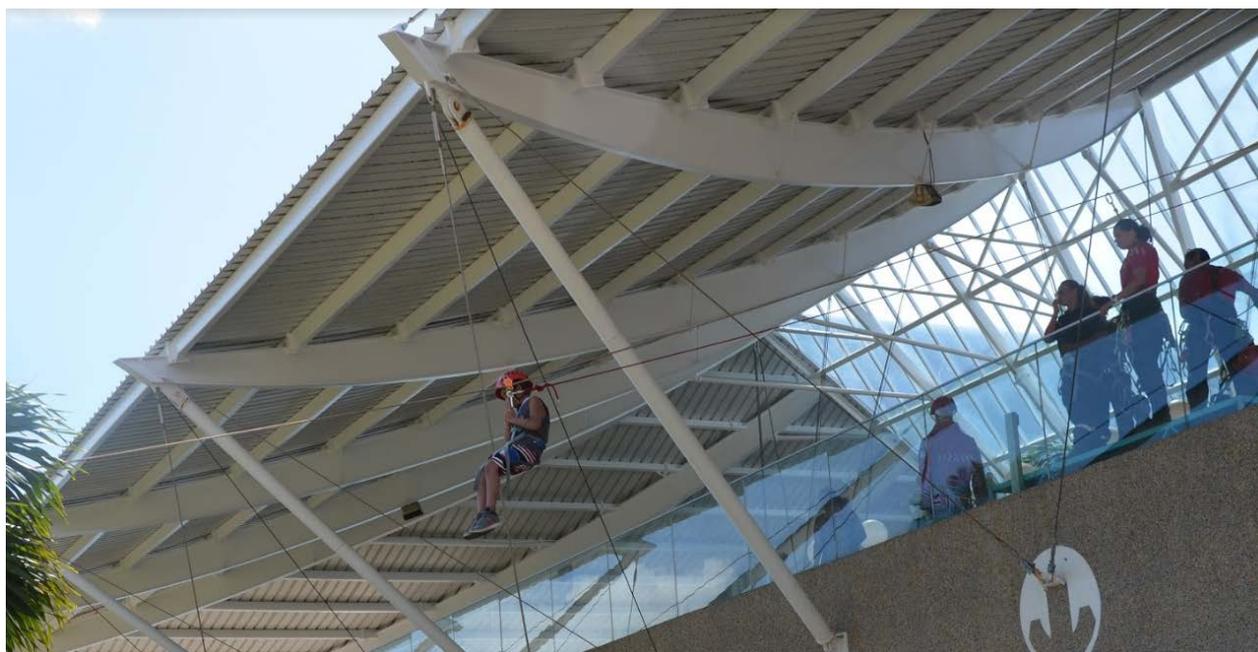
La direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Sur le stand de la DSCGR, des documents et vidéos seront mis à disposition :

- sur les actions réalisées lors des feux de forêts et des alertes cycloniques,
- sur la récente campagne « Passe à l'action » de recrutement de bénévoles et de volontaires dans la sécurité civile,
- pour présenter les formations dispensées par le centre de formation de la DSCGR, notamment la filière Bac Pro « métiers de la sécurité » en collaboration avec le lycée Petro-Attiti, et la formation « Comment devenir Sapeur-pompier ».

Le stand DSCGR accueillera également des associations agréées de sécurité civile (AASC) : l'Union des Pompiers Calédoniens, l'Association de protection civile de Nouvelle-Calédonie (ADPCNC) et la Croix Rouge française (délégation de la Nouvelle-Calédonie).

Une tyrolienne sera installée sur le toit de la gare maritime pour les enfants (jusqu'à 14 ans), sous le contrôle de six agents du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP 988).



La direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Le Sécuribus de la sécurité routière proposera des ateliers de prévention de 45 minutes, en coopération avec la gendarmerie. Trois animations sont mises en place pour sensibiliser les jeunes aux risques routiers :

- **Le simulateur d'accident « autochoc »** : installation permettant de simuler un choc frontal et mettant en évidence la nécessité de porter la ceinture de sécurité,
- **les lunettes simulant la vision sous l'emprise de l'alcool ou du cannabis** : portées lors d'un test de déplacement, elles permettent de mesurer les conséquences de la diminution des capacités visuelles et notamment le manque de maîtrise de ses mouvements après l'absorption d'alcool ou de cannabis,
- **la piste d'éducation routière** : parcours mettant les jeunes en situation de conduite sur un réseau public routier en leur donnant l'occasion de tester leurs connaissances des principaux panneaux du code de la route.

